

## Correction

---

### Rapport sur l'extrémisme

du 25 août 2004 (FF 2004 4693)

Page 4736, chiffre 2.3.4, passage consacré à l'«extrémisme politique juif»: l'Association des étudiants israélites de Genève (ADEIG) et la société de sécurité ont été citées à tort. Le libellé correct des deux derniers paragraphes est le suivant:

En Suisse, aucun lien avec l'organisation terroriste Kahane Chai n'a été constaté et aucune action violente n'a été enregistrée. Cela dit, la nouvelle vague d'antisémitisme pourrait être accompagnée d'actions antisémites violentes susceptibles d'inciter à se faire justice soi-même et de conduire à l'émergence d'un extrémisme juif violent.

7 décembre 2004

Département fédéral de justice et police



## Correction: Rapport sur l'extrémisme

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.12.2004
Date	
Data	
Seite	6536-6537
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 210

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.